

Notre-Dame-du-Bon-Conseil, le lundi 4 juillet 2011 à 19h30.

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la municipalité Paroisse de Notre-Dame-du-Bon-Conseil en la salle du conseil de l'Hôtel de Ville conformément à nos règlements numéros 323-2003, 338-2005 et au Code municipal.

Sont présents les conseillères et conseillers suivant(e)s : Daniel Dufort, Marie-Lyne Landry, Stéphane Dionne, Éric Allard, Maureen Landry, Jacqueline Demers.

Formant quorum sous la présidence du maire Michel Bourgeois.

Valérie Aubin, directrice générale et secrétaire-trésorière est également présente.

1. OUVERTURE, PRIÈRE, PRÉSENCE ET BIENVENUE;

Le maire constate le quorum et déclare la session ouverte en souhaitant la bienvenue aux citoyen(ne)s présent(e)s et madame Valérie Aubin récite une prière.

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR;

2011.142

Il est proposé par Maureen Landry, appuyé par Daniel Dufort et résolu d'adopter l'ordre du jour qui suit :

1. Ouverture, prière, présences et bienvenue ;
2. Adoption de l'ordre du jour ;
3. Adoption du procès-verbal 6 juin 2011;
4. Adoption des comptes à payer et transferts ;
5. Période de questions ;
6. Dépôt de la correspondance ;
7. Demande des citoyens et autres ;
 - 7.1 QUAD ;
 - 7.2 Demande location du garage municipal ;
8. Administration ;
 - 8.1 Adoption du règlement 386-2011, afin de modifier les usages dans la zone C-1 ;
 - 8.2 Vacances inspecteur ;
 - 8.3 Charte municipale en communication des risques ;
 - 8.4 Avis de motion afin d'adopter le règlement # 387-2011 modification règlement # 384-2011 sur les droits exigibles pour la célébration d'un mariage civil ou d'une union civile ;
9. Incendie et sécurité publique ;
 - 9.1 Facture 31 mai 2011 ;
 - 9.2 Borne sèche ;
 - 9.3 Achat terrain ;
10. Voirie et urbanisme ;
 - 10.1 Demande nouvelle signalisation Chemin Quatre-Saisons ;
 - 10.2 Réduction de la vitesse dans le 13^e rang Wendover ;
 - 10.3 Ligne de rue ;
11. Loisirs ;
 - 11.1 Bibliothèque ;
 - 11.2 Halte Vélo – arbre ;

12. Hygiène du milieu ;
 - 12.1 Régie intermunicipale de gestion des déchets du Bas St-Francois ;
13. Dépôt et rapport des comités;
14. Période de questions;
- 15 Varia ;
16. Levée de l'assemblée.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers et conseillères

3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL 6 JUILLET 2011;

2011.143

Il est proposé par Jacqueline Demers, appuyé par Marie-Lyne Landry et résolu d'adopter le procès-verbal du 6 juin 2011 tel que rédigé.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers et conseillères

4. ADOPTION DES COMPTES À PAYER ET TRANSFERTS:

2011.144

Considérant les déboursés en date du 4 juillet 2011 déboursés effectués durant le mois :

Compte payé durant le mois juin 2011

Salaire de juin 2011	9 111.81\$
Cogeco (internet)	102.48\$
FQM (conférence sur Code d'éthique)	56.96\$
FQM (inscription Daniel Dufort congrès)	848.74\$
Hydro Québec (rues).....	49.82\$
Municipalité NDBC Village (incendie avril 2011).....	326.04\$
Municipalité NDBC Village (Fête National Qc 2011).	1500.00\$
Citoyen (remboursement taxes payé en trop)	235.02\$
Service Desjardins Visa (inscription élus formation éthique)	637.98\$
Total :	12 868.85\$

Facture à payer en date du 4 juillet 2011

Bailey's (fauchage rangs)	9 273.49\$
Biolab (analyse d'eau)	59.71\$
Buropro (2 classeurs, 4 tiroirs et 5 tiroirs)	1575.53\$
CN (entretien passage à niveau)	325.65\$
Excavation Alexandre St-Pierre (sondage terrain 122)	797.48\$
FBL (comptable vérification 2010)	5667.77\$
**Garage J. Teasdale (changement huile etc).....	155.51\$
Infotech (problème réseau 30 mai et 2 juin 11 et séminaire).....	233.54\$
Industrielle Alliance (assurances collective Gilles Valérie juin)	624.24\$
Les Pétroles Therrien inc (essence juin)	260.24\$
Les Entreprises Myrroy inc (nettoyer piste cyclable).....	293.93\$
MRC de Drummond (quote part juillet)	2906.32\$
Ministre du Revenu Québec (remises juin)	3008.82\$
MRC de Drummond (50 annexes au permis)	22.50\$
Municipalité Saint-Léonard-d'Aston (ordures rang des Martin)	150.00\$
*Petite caisse (eau lait café, poste, verre, ruban adhésif...).....	52.40\$

Poste journal (juin).....	38.95\$
Receveur général du Canada (remises de juin).....	1 277.15\$
Régie Bas ST-FRANCOIS (quote-part juillet 2011).....	5 876.33
Reynald Prince (arpenteur-géomètre borne sèche rang de la Rivière) ...	1 139.25\$
Smith Asphalte (ponceau rg 9 Simpson)	1 219.00\$
Smith Asphalté (rapiéçage manuel et mécanisé)	41 822.49\$
*Thomas Caya (1982) inc (fil galvanisé pour réparer clôture parc-école)	7.27\$
Vacuum D.L. (nettoyage ponceau 10 ^e rang Wendover)	464.18\$
*Thomas Caya (1982) inc. (boulons).....	24.02\$
Valérie Aubin (déplac. 2 X repas Drummondville Infotech)	46.66\$
Valérie Aubin (congrès Québec 2011).	657.80\$
Ville de Drummondville (temps cours constat 803806831).....	112.20\$
Ville de Drummond (supra locaux 2 ^e versement sur 3).....	2 393.66\$
Xérox (photocopies).....	207.51\$
Total des déboursés:	80 693.60\$

En conséquence, il est proposé par Éric Allard, appuyé par Stéphane Dionne et résolu d'accepter les déboursés ci-dessus énumérés pour un montant de 93 562.45\$.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers et conseillères

* Dépenses autorisées par la directrice générale Valérie en référence au règlement de délégation de pouvoir.

** Dépenses autorisées par l'inspecteur Gilles Parenteau en référence au règlement de délégation de pouvoir.

5. PÉRIODE DE QUESTIONS;

La parole est accordée aux gens présents.

6. DÉPÔT DE LA CORRESPONDANCE;

La liste de la correspondance est déposée.

7. DEMANDE DES CITOYENS ET AUTRES;

7.1 QUAD;

2011.145

Considérant la demande du club de VTT QUAD centre du Québec qui désire circuler, pendant la saison hivernale, sur le rang de la Rivière sur une distance de 3.2 kilomètres, la rue St-Lambert (de la limite du village jusqu'au 2541, rue St-Lambert), sur la route # 259 sur une distance de 650 mètres et sur la route 259 sur une distance de 500 mètres le tout tel que montré sur les documents en annexes,

En conséquence, il est proposé par Daniel Dufort, appuyé par Jacqueline Demers et résolu à l'unanimité d'accepter la demande du club QUAD centre du Québec pour circuler sur les tronçons du réseau routier municipal.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers et conseillères

7.2 DEMANDE LOCATION GARAGE MUNICIPAL;

Ce point est reporté puisque nous n'avons pas reçu de demande écrite avant la séance du conseil.

8. ADMINISTRATION;

8.1 ADOPTION DU RÈGLEMENT 386-2011, AFIN DE MODIFIER LES USAGES DANS LA ZONE C-1;

**MODIFICATION DES USAGES AUTORISÉS DANS LA ZONE C-1
ADOPTION DU RÈGLEMENT # 386-2011**

ADOPTION DU RÈGLEMENT # 386-2011 MODIFIANT LES RÈGLEMENTS DE ZONAGE, DE LOTISSEMENT ET ADMINISTRATIF POUR PERMETTRE L'AJOUT D'UN USAGE RÉCRÉATIF DANS LA ZONE C-1

Attendu que le conseil de la municipalité de Notre-Dame-du-Bon-Conseil Paroisse a adopté les règlements de zonage no.163, de lotissement no.164 et administratif no.166, le 18 septembre 1989,

Attendu qu'il y a lieu d'ajouter un usage récréatif, soit l'usage camping, à ceux déjà autorisés dans la zone C-1 pour favoriser la rentabilité du complexe hôtelier Le Quatre-Saisons,

Attendu l'adoption, le 4 avril 2011, du projet de règlement # 386-2011,

Attendu la tenu d'une assemblée publique pour expliquer le présent projet de règlement le 2 mai 2011,

Attendu l'avis de motion donnée le 2 mai 2011,

Attendu que le conseil municipal a adopté sans modification, le 2^{ème} projet du règlement # 386-2011 le 6 juin 2011,

Attendu que le conseil municipal désire apporter des modifications à son règlement de zonage dans le respect des orientations gouvernementales et des exigences du schéma d'aménagement de la MRC Drummond,

Attendu que tous les membres du conseil ont reçu le règlement avant la

En conséquence, il est proposé par Maureen Landry, appuyé par Éric Allard et résolu que le conseil de la municipalité de la Paroisse de Notre-Dame-du-Bon-Conseil ordonne et statue, savoir que les règlements de zonage no.163, de lotissement no.164 et administratif no.166 sont modifiés comme suit;

Article 1 Préambule

Le préambule ci-dessus fait partie intégrante du présent règlement.

Article 2 Objet

Le présent règlement vise à autoriser l'ajout de l'usage récréatif «camping» dans la zone C 1

Article 3 Modification de la grille des spécifications

La grille des spécifications, faisant partie intégrante du règlement de zonage # 163, est modifiée par l'ajout d'une note 19 à ligne 12.4 de la colonne C 1 qui se lit comme suit;

Note 19 : De ce groupe, seul l'usage «camping» est autorisé

Article 4 Abrogation de règlements incompatibles

Le présent règlement abroge et modifie tous règlements incompatibles avec les présentes.

Article 5 Adoption du règlement

Le présent règlement entrera en vigueur conformément à la loi.

8.2 VACANCES INSPECTEUR;

2011.147

Considérant que l'inspecteur désire prendre 2 semaines de vacances du 1^{er} août au 12 août 2011;

En conséquence, il est proposé par Maureen Landry, appuyé par Éric Allard et résolu d'accorder les 2 semaines de vacances à l'inspecteur monsieur Gilles Parenteau du 1^{er} août au 12 août 2011.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers et conseillères

8.3 CHARTE MUNICIPALE DE LA COMMUNICATION DES RISQUES;

Mis à l'étude, jusqu'à l'embauche du préventionniste.

8.4 AVIS DE MOTION MODIFIANT LE RÈGLEMENT # 384-2011;

2011.148

Un avis de motion est donné par Stéphane Dionne qu'à une séance ultérieure sera adopter le règlement 387-2011 modifiant le règlement # 384-2011 sur les droits exigibles pour la célébration d'un mariage civil ou d'une union civile ;

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers et conseillères

9. INCENDIE ET SÉCURITÉ PUBLIQUE;

9.1 FACTURES D'INCENDIE AU 31 MAI 2011;

2011.149

Considérant la facture incendie reçue en date du 31 mai 2011;

Total des déboursés	8 342.73\$
Total des recettes	12 128.76\$
Sous-total (déboursés moins recettes)	(3 786.03\$)
Partage 50/50	(1 893.02\$)
Charges mensuelles	218.42\$
Feu Paroisse	1 875.90\$
Vacances	90.30\$
Total dû :	291.60\$

En conséquence, il est proposé par Marie-Lyne Landry, appuyé par Stéphane Dionne et résolu d'accepter la facture telle que présentée.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers et conseillères

9.2 BORNE SÈCHE;

2011.150

Considérant que le conseil désire installer 2 bornes sèches en 2011, dans le rang de la rivière et dans le rang 13 Wendover

En conséquence, il est proposé par Stéphane Dionne, appuyé par Maureen Landry et résolu d'aller en appel d'offres sur invitation pour l'achat des 2 réservoirs et l'installation de ceux-ci.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers et conseillères

9.3 ACHAT TERRAIN ;

2011.151

Considérant les études de sol phase 1 et 2 faites sur le terrain 1P / SI 12 que la municipalité désire acquérir;

Il est proposé par Éric Allard, appuyé par Stéphane Dionne et résolu d'autoriser l'achat du terrain au cout de 40 000\$ moins 50 % des frais pour l'étude de sol, lors de la réception du rapport de la phase 2 qui démontre que le terrain n'est pas contaminé.

De mandater Me Comeau pour la préparation de la signature du contrat.

D'autoriser la directrice-générale et le maire à signer les documents relatif à la signature du contrat d'achat.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers et conseillères

10 VOIRIE ET URBANISME;

10.1 DEMANDE NOUVELLE SIGNALISATION CHEMIN QUATRE-SAISONS;

2011.152

Considérant la demande «Plastiques Cascades» qui désire que des panneaux d'arrêt soient installés à la sortie de la bretelle de l'autoroute Jean Lesage sur le chemin Quatre-Saisons,

Considérant que l'achalandage a beaucoup augmenté à cet endroit depuis la construction du dépanneur situé à proximité du complexe hôtelier «le Quatre-Saisons» et situé directement en face de la bretelle de l'autoroute,

Considérant que suite de la fermeture du restaurant «le Méthèque» le relais d'autobus touristique a été déplacé au restaurant adjacent au dépanneur,

En conséquence il est proposé par Jacqueline Demers, appuyé par Daniel Dufort et résolu de demander au ministère des transports du Québec, responsable de l'entretien du chemin Quatre-Saisons, et d'installer à cet endroit des panneaux d'arrêt à cette intersection pour augmenter la sécurité dans ce secteur.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers et conseillères

2011.153

10.2 RÉDUCTION DE LA VITESSE DANS LE 13^E RANG WENDOVER;

Considérant que nous avons dû effectuer des travaux d'asphaltage dans la courbe du rang 13 pour réparer le pavage existant,

Considérant que ces travaux pourraient avoir comme conséquence que la vitesse des utilisateurs de la route soit augmentée dans ce secteur,

Considérant que l'intersection du rang de l'Île avec le rang 13 est située au milieu de la courbe,

Considérant la présence d'une ferme d'élevage dans le secteur ce qui amène inévitablement la présence d'équipements agricoles circulant à basse vitesse sur la route,

Considérant qu'un accident mortel, causé par l'impact d'un véhicule automobile et une moissonneuse-batteuse, a eu lieu il a quelques années à cet endroit,

Considérant qu'un résident du secteur nous indiquait qu'il y a déjà eu des limitations de vitesse dans la courbe,

En conséquence il est proposé par Marie-Lyne Landry, appuyé par Maureen Landry et résolu de demander au Ministère des Transports du Québec, d'autoriser la municipalité à installer la signalisation requise, en conformité avec le code de la sécurité routière, pour réduire à 65 k/h la vitesse dans la courbe du rang 13.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers et conseillères

2011.154

10.3 LIGNE DE RUE;

Considérant que des travaux de pavage ont été effectués dans le rang 13 et que d'autres seront exécutés en juillet au chemin du pont Mitchell

Considérant qu'il y aurait lieu de faire le marquage des chaussées à ces endroits et de tracer les lignes d'arrêt aux intersections des rangs 9 et 10 de Wendover, 9 de Simpson, au rang 13, au rang de l'Île et chemin du pont Mitchell (2)

En conséquence il est proposé par Daniel Dufort, appuyé par Éric Allard et résolu d'autoriser l'inspecteur municipal à faire exécuter ces travaux. Une somme d'environ 1 000 \$ est prévue à cet effet.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers et conseillères

11 LOISIRS;

11.1 BIBLIOTHÈQUE;

11.2 HALTE VÉLO – ARBRE;

2011.155

Considérant que le bouleau situé dans la halte-vélo est malade et que compte-tenu de son âge et de son emplacement il y aurait lieu de demander à un spécialiste de lui apporter les soins requis,

En conséquence il est proposé par Stéphane Dionne, appuyé par Jacqueline Demers et résolu d'autoriser l'inspecteur municipal à faire vérifier l'état de l'arbre et prendre les mesures nécessaires.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers et conseillères

12. HYGIÈNE DU MILIEU;

12.1 RÉGIE INTERMUNICIPALE DE GESTION DES DÉCHETS DU BAS ST-FRANÇOIS;

Rapport de comité

2011.156

DEMANDE À LA RÉGIE DES DÉCHETS DU BAS ST-FRANÇOIS ;

Il est proposé par Marie-Lyne Landry, appuyé par Éric Allard de demander à la Régie des Déchets du Bas St-François de rembourser la moitié des dépenses du congrès de la FQM de Stéphane Dionne.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers et conseillères

13. DÉPÔT ET RAPPORT DES COMITÉS;

Chaque membre du conseil fait un compte rendu de ses comités.

14. PÉRIODE DE QUESTIONS;

La période est accordée aux gens dans la salle;

15. VARIA;

16. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE;

2011.157

Il est proposé par Maureen Landry et résolu de lever l'assemblée à 20h36.

Michel Bourgeois,
Maire

Valérie Aubin, gma
Directrice générale/
Secrétaire-trésorière

Je soussignée certifie que les déboursés dans la présente session ont des crédits suffisants.

Valérie Aubin, gma
Directrice générale / secrétaire-trésorière